

Modalités des examens de juges Trampoline

Edition 2017



Fédération Française de Gymnastique

Sommaire

- Généralités
 - Règlementation générale Page 4
 - Echancier Page 4
 - Cahier des charges Page 4
- Qualifications des juges aux différentes compétitions Page 5
- Organisation / définition des compétences Page 6
- Modalités des examens et conditions d'obtention Page 7-8
- Référentiel d'aide pour les formations
 - Niveau 1 Page 9
 - Niveau 2 Page 10
 - Niveau 3 Page 11
 - Niveau 4 Page 12

Réglementation

- Tout juge en formation et en exercice doit être en possession de sa licence F.F.Gym de l'année en cours.
- Tout juge doit être en possession d'un livret de juge et procéder à la validation des actions réalisées (formation, jugement, ...). Cette validation doit être effectuée par le responsable de l'action à laquelle le candidat a participé.
- Le juge diplômé doit être recyclé tous les quatre ans (année suivant les Jeux Olympiques). Le recyclage se compose d'une remise à niveau suivie d'un examen.
- Un droit d'inscription aux examens est exigé à chaque niveau. Il est fixé :
 - par la région pour les niveaux 1 et 2
 - par la fédération pour les niveaux 3 et 4
- Une personne peut être juge dans plusieurs disciplines.

Echéancier des examens et recyclages du cycle 2017-2020

L'ensemble des résultats suivant les modèles établis sont à envoyer à la structure de la F.F.Gym du niveau concerné (cf. page 4) et au responsable national des juges.

Année	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
2017	Recyclage - Examen	Recyclage - Examen	Recyclage - Examen	Recyclage - Examen
2018	Examen	Examen	Examen	Examen
2019	Examen	Examen	Examen	Examen
2020	Examen	Examen	Examen	Examen
2021	Recyclage - Examen	Recyclage - Examen	Recyclage - Examen	Recyclage - Examen

Cahier des charges des examens

Ce cahier des charges s'adresse aux responsables des formations de juges. Il indique les exigences minimales qui sont nécessaires dans ce type d'organisation.
Des examens 1 et 2 devront se dérouler dans chaque région.

La salle :

- Elle doit être appropriée à la vidéo, bonne exposition, rideaux en cas de luminosité importante
- Elle doit être spacieuse afin que les candidats ne soient pas serrés
- Une table par personne

Le matériel vidéo :

- Vidéo - projecteur et écran de projection
- Lecteur DVD, ou ordinateur avec lecteur DVD et câbles de connexion nécessaires

Les documents nécessaires au formateur :

- La brochure des modalités d'examens
- Le règlement technique et la lettre de cadrage de l'année en cours
- Le code de pointage 2017-2020
- Les brochures techniques spécifiques à chaque région
- Les feuilles d'examen
- Le logiciel pour calculer la note d'exécution automatiquement
- Les supports vidéo F.F.Gym. Tout autre support devra être de bonne qualité et présenter des images en plan fixe
- Un tampon de validation

Qualifications des juges aux différentes compétitions

Niveau	Filières	Département	Région	National
1	Fédérale	D - E	D - E	D - E
	Nationale			
	Elite			
2	Fédérale	D - E	D - E	D - E
	Nationale	D - E - TV - HD	D - E - TV - HD	
	Elite	TV - HD	TV - HD	
3	Fédérale	D - E - JA	D - E - JA	D - E
	Nationale	D - E - S -TV- JA- HD	D - E - S- TV - HD	D - E - S- TV - HD
	Elite	D - E - S- TV-HD	D - E - S- TV-HD	TV-HD
4	Fédérale	D - E - JA	D - E - JA	D - E - JA
	Nationale	D - E - S -TV- JA- HD	D - E - S -TV- JA- HD	D - E - S -TV- JA- HD
	Elite	D - E - S -TV- JA- HD	D - E - S -TV- JA- HD	D - E - S -TV- JA- HD

HD = Déplacement Horizontal

D = Difficulté

E = Exécution

TV = Temps de Vol

S = Synchronisation

JA = Juge Arbitre

Organisation - Définition des compétences

Niveau des brevets	Formation et examens	Organisation des sessions	Qualification des responsables	Conditions d'accès à l'examen	Validation	Durée de validité
NIVEAU 1	Départements ou Régions	Responsable régional	Juge de niveaux 3 ou 4 au sein de la C.T. régionale	Avoir 15 ans dans l'année civile de référence de la licence Présence obligatoire en formation	Juger 2 fois à l'exécution et 1 fois à la difficulté (filière F.I.R.) Validé par le Responsable régional	Recyclage tous les quatre ans
NIVEAU 2	Régions	Responsable régional	Juge de niveaux 3 ou 4 au sein de la C.T. régionale	Avoir 15 ans dans l'année civile de référence de la licence ou être titulaire du niveau 1 Présence obligatoire en formation	Juger 2 fois à l'exécution et 1 fois à la difficulté Validé par le Responsable régional	Recyclage tous les quatre ans
NIVEAU 3	Formation : Examen : F.F.G	F.F.G.	Juge niveau 4 ou 5	Avoir validé le niveau 2 Présence obligatoire en formation	Juger 2 fois en exécution 2 fois en difficulté 1 fois en synchro 1 fois comme J.A Validation par le Resp. de région	Recyclage tous les quatre ans
NIVEAU 4	Formation : Examen : F.F.G	Responsable national 1 fois par an	Juge niveau 5	Avoir 18 ans révolus à la date de l'examen Avoir validé le niveau 3 et participé à la formation du niveau 4 organisée par la région	Juger 2 fois en exécution 1 fois en difficulté 1 fois en synchro 2 fois comme J.A Validation par le Resp. national	Recyclage tous les quatre ans
NIVEAU 5	Stages nationaux sessions internationales		Membre de la C.T. FIG	Sur proposition FFGym	Membre de la Commission Technique Internationale Trampoline (FIG)	Recyclage tous les quatre ans

N.B : Possibilité de passer directement le juge niveau 2, dans ce cas, l'âge demandé est le même que le niveau 1

Contenu et modalités d'évaluation des examens

	QUESTIONS		EXECUTION		DIFFICULTE		SYNCHRO		POINTS	
	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI
NIVEAU 1	30	20	50	28	20	12			100	60
			10 exercices		4 exercices jusqu'à 3.0 pts					60%
NIVEAU 2	30	24	50	32	40	29			120	85
			10 exercices		8 exercices jusqu'à 7.5 pts					71 %
NIVEAU 3	30	24	50	35	40	32	15	10	135	101
			10 exercices		8 exercices jusqu'à 13.0 pts		3 exercices			75 %
NIVEAU 4	30	24	110*	55*	40	32	25	20	205*	131*
			10 exercices		8 exercices jusqu'à 17 pts		5 exercices			64 %*

Evaluation: La note de référence est donnée par le collectif des juges internationaux

Exécution Niveaux 1,2 et 3 :

Pour chaque écart de 1/10^{ème} au-delà de la tolérance, une pénalité de 1 pt sera appliquée.

- Tolérance pour l'appréciation de la note finale du candidat :
- 9,7 et + : 0/10^{ème} pt
- 9,1 à 9,6 : 1/10^{ème} pt
- 8,4 à 9,0 : 2/10^{ème} pt
- 7,4 à 8,3 : 3/10^{ème} pt
- 7,3 et - : 4/10^{ème} pt

• Appréciation touche par touche :

Pour 2/10^{ème} de différence entre la note du jury et la note du candidat : 1 pt de déduction

Pour 3/10^{ème} de différence entre la note du jury et la note du candidat : 2 pt de déduction

Etc...

EXEMPLE :

- Note finale du jury de référence = 8.1 pt
- Note finale du candidat = 8.5 pt
- Différence = 0.4 pt
- Tolérance = 0.3 pt
- Déduction de 1 pt + total des déductions touche par touche

Difficulté :

- Déduction de 1 point pour chaque erreur (note finale, valeur de la difficulté, erreur de position ou erreur de figure)
- Une seule erreur par touche sera comptabilisée
- Il n'y a pas de déduction de 1 point si l'erreur sur la note finale résulte d'une erreur déjà pénalisée dans la reconnaissance des touches ou de leur valeur
- On ne pénalise que les erreurs de calcul pour la note finale

Exécution Niveaux 4 :

* pour le niveau 4, l'exécution est évaluée de la manière suivante :

- seules les pénalités par élément sont prises en compte. La note finale de l'exercice n'est pas demandée.
- Le candidat doit indiquer sa déduction en exécution pour chaque élément de chaque exercice (10 éléments par exercice + 1 stabilité ou déduction x 10 exercices soit 11 éléments x 10 exercices = note sur 110 points)
- Chaque écart entre la note du candidat et la note de la commission (par élément) est pénalisé de 1pt, selon les exemples suivants :
 - note du candidat = 2 ; note de la commission = 3 ; différence = 1 ; pénalité de 1 point
 - note du candidat = 2 ; note de la commission = 0 ; différence = 2 ; pénalité de 2 points

Non-synchronisation :



Seule la note

finale est prise en compte :

- Différence de 2/10èmes : déduction de 0.5 pt
- Différence de 3/10èmes : déduction de 1.0 pt.
- Différence de 4/10èmes : déduction de 2.0 pt.
- Différence de 5/10èmes : déduction de 3.0 pt.

Référentiel

Ce référentiel a pour objectif d'aider les formateurs et d'orienter les candidats dans les différents niveaux de juge. Il permet une harmonisation des contenus dans chaque région ou zone qui organisent des formations.

Niveau 1

Le candidat doit être capable de juger en exécution des exercices des filières Inter Régionales. Il doit être capable de juger la difficulté des exercices jusqu'à 3.0 points. L'épreuve de « difficulté » à ce niveau n'est pas éliminatoire, le candidat doit repasser le module la saison suivante, le but est de sensibiliser plus de monde au jugement en trampoline.

Les conditions d'accès

- Avoir 15 ans dans l'année civile de référence de la licence
- Présence obligatoire en formation

Le temps de formation

- 14 H minimum

Les contenus à aborder

- **Notation de la difficulté** d'exercices jusqu'à 3.0 points
 - Valeur des éléments
 - Terminologie
 - Jugement avec vidéo sur des exercices simples de 5 puis 10 touches, au ralenti et en vitesse réelle
- **Notation de l'exécution des exercices :**
 - Reconnaissance des fautes d'exécution, tableau des pénalités sur la tenue du corps, les déplacements, la stabilité, l'amplitude, etc.
 - Maîtrise des déductions,
 1. Jugement avec vidéo sur des exercices simples de 5 puis 10 touches, au ralenti.
 2. Initiation à la difficulté : figures de base et simples rotations
- **Règlement Technique :**
 - Connaissance générale d'une compétition en trampoline (constitution du jury)
 - Diverses règles d'organisations des compétitions
 - Les différentes catégories
 - Exigences des catégories régionales, compositions d'exercices
 - Qualifications et finales (nombre etc.), les étapes de sélection
- **Code de pointage :**
 - Fonctions des juges à l'exécution
 - Calcul de la note, d'un total imposé ou libre
 - Les pénalités finales, supplémentaires
- **Guide du jugement :**
 - Cas de répétition, cas d'interruptions d'exercice
 - Rôle des juges à l'exécution

L'examen

- 1 questionnaire sur 30 points comprenant 30 questions à 1 point. Durée : 45 minutes
- 1 épreuve d'exécution à la vidéo sur 10 exercices, 1 passage vidéo par exercice. 1 minute entre chaque exercice. Notation d'essai : 2 exercices, visualisé 1 fois.
- 1 épreuve de difficulté en vidéo sur 4 exercices jusqu'à 3.0 points, 2 passages vidéo par exercice, 1.30 minute entre chaque exercice.

Les conditions d'obtention

- Le candidat doit réaliser les minima au questionnaire, à l'exécution et à la difficulté. cf. tableau

Niveau 2

Le candidat peut juger à l'exécution, les compétitions régionales. Il doit être capable de juger la difficulté des exercices jusqu'à 7.5 points.

Le candidat peut se présenter directement au niveau 2 s'il le souhaite.

Les conditions d'accès

- Avoir 15 ans dans l'année civile de référence de la licence
- Il n'est pas obligatoire d'avoir le niveau 1
- Présence en formation obligatoire

Le temps de formation

- 14 H minimum

Les contenus à aborder

Identiques au niveau 1.

- **Notation de la difficulté** d'exercices jusqu'à 7.5 points
 - Valeur des éléments
 - Terminologie
 - Jugement avec vidéo sur des exercices simples de 5 puis 10 touches, au ralenti et en vitesse réelle
- **Code de pointage** :
 - Règlements en vigueur
 - Rôle des juges à la difficulté
 - Rôles des juges HD (déplacement horizontal) et TV (temps de vol)
- **Règlement Technique** : cf. dispositions spécifiques
 - Les différentes cartes de compétition, comment les remplir, la vérification
 - Les règles de minima de sélection

L'examen

- 1 questionnaire sur 30 points comprenant 30 questions à 1 point. Durée : 45 minutes
- 1 épreuve d'exécution à la vidéo sur 10 exercices, 1 passage vidéo par exercice. 1 minute entre chaque exercice. Notation d'essai : 2 exercices, visualisé 1 fois.
- 1 épreuve de difficulté en vidéo sur 8 exercices jusqu'à 7.5 points, 2 passages vidéo par exercice, 1.30 minute entre chaque exercice.

Les conditions d'obtention

- Le candidat doit réaliser les minima au questionnaire, en exécution et en difficulté.
cf. tableau

Si un candidat se présente directement au niveau 2 et ne réussit pas les minima à la difficulté, il doit repasser le module de la difficulté du niveau 1.

Niveau 3

Perfectionnement de la difficulté jusqu'à 13.0 points. Etre capable de juger à la synchronisation. Le juge peut juger en exécution tous types de compétition. Il assumera les fonctions de juge arbitre pour les catégories F.I.R., lors des compétitions à caractère départemental et régional. Après chaque recyclage, les résultats de l'examen permettent de classer les juges dans trois catégories.

Les juges peuvent évoluer au sein de ces catégories, lors des compétitions nationales.

Les conditions d'accès

- Avoir le diplôme de niveau 2
- Présence en formation obligatoire
- Avoir jugé 2 fois à l'exécution, 1 fois à la difficulté, sur au moins 2 compétitions.

Le temps de formation

- 14 H minimum

Les contenus à aborder

L'apprentissage de la synchronisation et le perfectionnement de l'exécution et la difficulté.

- **Notation de la difficulté** d'exercices jusqu'à 13.0 points
 - Valeur des éléments
 - Terminologie
 - Jugement sur support vidéo
- **Notation de l'exécution**
 - Se perfectionner à l'aide d'images vidéo
- **Notation de la synchronisation**
 - Principes de notation
 - Calculer le total d'un exercice
- **Code de pointage :**
 - Connaissance des règles de compétitions internationales
 - Rôles du juge arbitre, des juges à la difficulté et de la synchronisation
 - Rôles des juges HD (déplacement horizontal) et TV (temps de vol)
 - Règles de la synchronisation
 - Les cas d'interruption d'exercice
 - Les règles en cas d'ex-æquo
 - Les règles de sécurité
- **Règlement Technique :**
 - les dispositions spécifiques et générales F.F.Gym
 - Les épreuves synchronisées

L'examen

- 1 questionnaire sur 30 points comprenant 30 questions à 1 point. Durée 45 minutes.
- 1 épreuve d'exécution à la vidéo sur 10 exercices, 1 passage vidéo par exercice. 1 minute entre chaque exercice. Notation d'essai : 2 exercices, visualisé 1 fois.
- 1 épreuve de jugement à la difficulté : 8 exercices jusqu'à 13,0 points, 2 passages vidéo par exercice, 1. 30 minute entre chaque exercice.
- 1 épreuve de jugement à la synchronisation : 3 exercices, 1 passage vidéo par exercice. 1 minute entre chaque exercice. Notation d'essai : 1 exercice visualisé 1 fois

Les conditions d'obtention

- Le candidat doit réaliser les minima au questionnaire, à l'exécution, à la difficulté et à la synchronisation. cf. tableau
- En cas d'échec à l'un des modules, il pourra le repasser ultérieurement. Dans ce cas, le candidat conserve les 3 autres modules obtenus.

Niveau 4

Le juge peut juger tous types de compétition à tous les postes.

Après chaque recyclage, les résultats de l'examen permettent de classer les juges dans trois catégories.

Les juges peuvent évoluer au sein de ces catégories, lors des compétitions nationales.

Les conditions d'accès

- Avoir le juge de niveau 3
- Présence obligatoire en formation
- Avoir jugé 2 fois à l'exécution, 2 fois à la difficulté, 1 fois à la synchronisation et 2 fois en tant que J.A.

Les contenus à aborder

- **Notation de la difficulté** d'exercices jusqu'à 17 points
 - Valeur des éléments
 - Terminologie
 - Jugement avec support vidéo
- **Notation de l'exécution** d'exercices de tous niveaux
 - Se perfectionner à l'aide d'images vidéo
- **Notation de la synchronisation**
 - Se perfectionner à l'aide d'images vidéo
- **Code de pointage**
 - Connaissance des règles de compétitions internationales, code FIG
 - Rôles des juges à la difficulté
 - Rôles du juge arbitre
 - Rôles des juges HD (déplacement horizontal) et TV (temps de vol)
 - Tableau des pénalités concernant la synchronisation
 - Les cas d'interruption d'exercice
 - Les différentes compétitions, Championnat du monde, Coupe du Monde, etc.
 - Les règles de sécurité
- **Règlement Technique**
 - les dispositions spécifiques et générales F.F.Gym
- **La formation de juge**
 - Définition des compétences
 - Référentiels de formation

L'examen

- 1 questionnaire sur 30 points comprenant 30 questions à 1 point. Durée 45 minutes.
- 1 épreuve d'exécution à la vidéo sur 10 exercices, 1 passage vidéo par exercice. 1 minute entre chaque exercice. Notation d'essai : 2 exercices, visualisé 1 fois.
- 1 épreuve de jugement à la difficulté : 8 exercices jusqu'à 17 points, 2 passages vidéo par exercice, 1.30 minute entre chaque exercice.
- 1 épreuve de jugement à la synchronisation : 5 exercices, 1 passage vidéo par exercice. 1 minute entre chaque exercice. Notation d'essai : 2 exercices, visualisés 1 fois

Les conditions d'obtention

- Le candidat doit réaliser les minima au questionnaire, à l'exécution, à la difficulté et à la synchronisation. cf. tableau
- En cas d'échec à l'un des modules, il pourra le repasser ultérieurement. Dans ce cas, le candidat conserve les 3 autres modules obtenus.